

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 2 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt et un, le deux juin à 18 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le 25 mai 2021 se sont réunis en réunion ordinaire en mairie de Cernay sous la présidence de Madame DOS-REIS Marie-Paule, Maire.

**Etaient présents** : Mme Dos Reis Marie-Paule – Mr Rouault Thierry – Mme Deltroy Annie – Mr Burrer Christian - Mr Labet Grégory – Mme Condette Maria

**Absente excusée** : Mme Gouin Emilie

**Secrétaire de Séance** : Mr Labet Grégory

**Au vu de l'état d'urgence sanitaire, la réunion s'est tenue à huis clos.**

**Rencontre de l'équipe de la campagne pour les élections départementales du 20 et 27 juin 2021.**

Madame DOS REIS Marie-Paule, candidate aux élections départementales du 20 et 27 juin 2021, présente son équipe au Conseil Municipal de Cernay.

**Approbation du compte rendu du 7 Avril 2021**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le compte rendu du 7 avril 2021.

**Plafonnement Facture d'Eau Monsieur Brigot Baptiste – 4 rue de la Pommeraie à Cernay – Délibération n° 19-2021**

En date du 2 Janvier 2021, Monsieur Brigot nous a fait parvenir une lettre recommandée avec AR contestant sa facture d'eau.

Il nous dit avoir constaté une fuite sur son réseau privatif d'eau potable et que cette dernière a été réparée. Conformément aux dispositions de l'article L.2224-12-4, III bis du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'article R.224-20-1, II dudit code, il nous demande de procéder au plafonnement de sa facture d'eau potable.

Après avoir vérifié l'exactitude des faits :

- Constat sur le volume d'eau consommé qui excède le double du volume moyen
- Justificatif de la réparation avec présentation de la facture détaillée

Madame le Maire propose d'appliquer les dispositions de l'article L.2224-12-4 du Code Général des Collectivités Territoriales et de retenir la moyenne des volumes consommés réellement de 2012 (121 m3), 2012 (194m3) et 2014 (201m3) ; ce qui fait apparaître un plafonnement de facture à hauteur de 344 m3 qui entraîne un remboursement de 109 m3. Ceci sera déduit sur la facture d'octobre 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte cette proposition et charge Madame le Maire de signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

**Demande de subvention de l'épicerie solidaire d'Illiers-Combray – Délibération n°20-2021**

Madame le Maire informe que la commune a reçu une demande de subvention de l'épicerie solidaire d'Illiers-Combray.

Madame le Maire informe, qu'à cause de la période covid, une recrudescence de personnes se trouvent en difficulté. La Communauté de Communes n'ayant pas souhaité augmenter le montant de sa subvention pour 2021, à titre exceptionnel et compte tenu du contexte, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents, d'allouer une subvention de 100 € pour l'année 2021.

## **Permanences élections départementales et régionales du 20 et 27 juin 2021**

Madame le Maire remercie Madame Deltroy Annie du travail effectué lors de l'établissement des permanences concernant les élections départementales et régionales du 20 et 27 juin 2021.  
Un exemplaire sera distribué à chaque assesseur.

Elle remercie également les personnes qui se sont portées volontaires pour tenir les bureaux de vote.

Elle informe le Conseil Municipal qu'elle a fait une demande à la Préfecture pour transférer les bureaux de votes sous la halle. La Préfecture a accepté et notifié ce transfert le 18 Mai 2021.

Le Conseil Municipal remercie Monsieur Chevallier Joël pour la confection des isolements à titre bénévole.

Les stores seront posés début juin 2021 et la halle sera fermée pour les élections 2021.

## **Cernay Propre**

Madame le Maire informe que Madame CABART est partie du SICTOM. L'évènement Cernay Propre est maintenu mais reporté ultérieurement en raison des mesures sanitaires encore trop contraignantes pour organiser ce type d'animation

## **Concert Harpiste**

Le concert prévu en septembre 2021 dans l'église est reporté au 14 mai 2022 à cause du contexte sanitaire.

## **Questions Diverses**

### **\* Local Technique**

- Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes a autorisé la création de notre local technique suite au dépôt de la déclaration préalable.
- Le terrassement avec la dalle est effectué.
- L'électricité est posée

Les travaux devront se terminer fin juin 2021.

### **\* Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST)**

- Madame le Maire informe que le nouveau contrat régional de solidarité territoriale débutera le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et se terminera le 31 décembre 2027.

Les projets sont subventionnés par la Région. La Communauté de Communes Entre Beauce et Perche procède à un arbitrage. Cette dernière demande que les projets des communes lui parviennent avant le 30 juin 2021.

Le Conseil Municipal, accepte d'inscrire, à l'unanimité des membres présents, les projets suivants au contrat régional de solidarité territoriale :

- Restauration des mares et aménagement paysager
- Aménagement de l'espace public avec réfection du muret devant la mairie et mur du cimetière

Madame le Maire est en attente de devis pour ces projets.

### **\* Plans de relance (projets environnementaux et écologiques).**

Madame le Maire informe des plans de relance concernant les projets environnementaux et écologiques.  
Le chemin piétonnier autour de l'église est évoqué.

\* Madame le Maire remercie les conseillers bénévoles qui ont effectué le ménage de l'église.

\* Madame le Maire informe que le département a notifié les subventions demandées au titre du Fonds Départemental d'Investissement (FDI) :

- 3 228 € pour la création d'un local communal

- 3 014 € pour la fermeture de la halle

\* Madame le Maire informe qu'un festival sera organisé les 4 et 5 septembre 2021 par la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche.

\* 14 Juillet 2021 : Reconstitution des mesures prises depuis début 2020 compte tenu du contexte sanitaire : Cérémonie au Monument et Dépôt de Gerbe au vu du contexte sanitaire.

\* La prochaine réunion du conseil municipal est prévue le mercredi 1<sup>er</sup> septembre 2021 à 18 h 30.

\* Madame le Maire informe que Madame De La Raudière et Monsieur Buisson seront à la mairie de Cernay le Vendredi 4 juin 2021 à 15 h dans le cadre des élections départementales du 20 et 27 juin 2021.

Fin de séance à 21 h 15